

PROCES VERBAL DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2014

Sous la présidence de Claude CLAVERIE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mmes LAFONT Dominique, LALANNE Patricia, SZYMKOWIAK Régine, MM. CHEVALIER Claude, DI GUISTO Thierry, GAUBE Denis, LABORDE Christian, LARREY Jean-Marc, ROLLIN Patrice.

ETAIENT EXCUSES : Mme PUCHEU Lina, MM. MOREL Pierre, TANCOGNE Richard.

Ordre du jour

- **Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2013**
- **Devis éclairage place de la Mairie**
- **Emplacement des points de regroupement ordures ménagères**
- **Point financier**
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

1) Procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2013

Après lecture, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2) Devis éclairage place de la Mairie

Monsieur le Maire présente un devis de la SPIE pour changer les projecteurs qui ne l'ont pas été dans les jardinières situées devant la Mairie et pour améliorer l'éclairage du cheminement du parking à l'école. Celui-ci s'élève à 18 216,75 € H.T. le Syndicat des Energies du Gers subventionne ces travaux à hauteur de 30% soit 5 465,03 €. Ainsi le coût pour la Commune serait de 12 751,71 € H.T.

Après discussion, monsieur Le Maire propose de revoir le devis avec la SPIE notamment pour demander une modification des luminaires.

3) Emplacement des points de regroupement ordures ménagères

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il doit se prononcer sur les emplacements des futurs conteneurs semi-enterrés. Une discussion s'engage. La décision définitive est reportée à une date ultérieure.

4) Point financier

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les résultats de l'année 2013 pour les différents budgets. Une discussion s'engage. Le détail et les précisions nécessaires seront donnés lors du vote du compte administratif.

5) Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a procédé à la nomination de Mme TONELLO au poste de cantinière. Ceci constitue une régularisation de la situation puisque le poste était vacant depuis la mise en retraite de Mme FOURTEAU. En outre, les Communes de Castelnau et Blaziert ont été approchées pour étudier la possibilité de leur livrer les

repas et le projet de transférer la compétence scolaire à la Communauté de Communes est en discussion. M. GAUBE exprime sa désapprobation et engage une discussion sur les repas confectionnés à la cantine.

Suite au courrier envoyé aux administrés sur la situation de l'école, un don de 500 € à l'association Notre école a été déposé.

La compagnie théâtrale La Boîte à Jouer jouera un spectacle le 14 février prochain.

Monsieur le Maire propose la date du 14 juin prochain pour l'inauguration de la salle des fêtes.

Il présente un dossier-type à déposer par les associations pour demander des subventions à la Commune.

Lave-vaisselle : la question est posée du devenir de l'ancien lave-vaisselle de la cuisine.

Après discussion, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus à délibérer, la séance est levée à 22h.

*Le Maire
Claude CLAVERIE*

